



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Demande de subventions dans le cadre du protocole dynamisme des villes en Bretagne - Opération N°8 : Démarche de concertation et de communication**

DEL-2018-125

**Numéro de la délibération :** 2018/125

**Nomenclature ACTES :** Finances locales, subventions

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 10/12/2018

**Date de convocation du conseil :** 04/12/2018

**Date d'affichage de la convocation :** 04/12/2018

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Soizic PERRAULT

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, M. Michel JARNIGON par M. Hervé JESTIN, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. François-Denis MOUHAOU par Mme Christine LE STRAT, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN.

**Étaient absents :** Mme Annie GUILLEMOT, Mme Véronique RISSEL, M. Eddy RENAULT.

# **Demande de subventions dans le cadre du protocole dynamisme des villes en Bretagne - Opération N°8 : Démarche de concertation et de communication**

## ***Rapport de Madame La Maire***

La Ville de Pontivy fait partie des communes bretonnes lauréates du dispositif Régional « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes » Ce dispositif, dont la convention cadre a été signée le 6 juin 2018 est complété par le programme national « Action Cœur de ville », dont la convention cadre a été signée le 27 septembre 2018.

Le dispositif dynamisme des villes en Bretagne, adopté par délibération du conseil municipal de Pontivy le 27 juin 2017, comporte 8 fiches actions dont une spécialement dédiée à la démarche de concertation et de communication.

Les objectifs de cette démarche sont :

- De développer la notoriété du territoire et d'améliorer son image
- De valoriser le cœur de ville et l'ensemble des projets d'évolution du centre-ville
- De renforcer le sentiment d'appartenance à un même territoire
- De valoriser les habitants pour permettre à chacun d'être ambassadeur du territoire
- De développer l'implication et de recueillir les idées et les besoins des futurs usagers
- De permettre l'appropriation des évolutions en centre-ville pour faciliter la conduite du changement
- De valoriser le dynamisme de la jeunesse
- De communiquer sur le projet global et les dispositifs (Dynamisme des villes en Bretagne et Action cœur de ville)

Les actions de communication et de concertation sont indissociables afin d'informer et d'encourager la mobilisation de l'ensemble des citoyens et usagers du cœur de ville.

L'Etat s'est engagé à financer 60% de cette opération de concertation et de communication, soit 30 000 euros HT pour un budget total de 50 000 euros HT.

Ce budget de fonctionnement pluriannuel sera réparti sur plusieurs exercices comptable. La fin de cette opération de concertation et de communication est prévue au 31 décembre 2022.

Un plan de financement prévisionnel précise ce budget global, cependant les actions que sont la communication et la concertation doivent, par nature, s'adapter au mieux aux évolutions des projets. En accord avec ces évolutions potentielles, le plan de financement prévisionnel sera également susceptible d'évoluer.

**Plan de financement détaillé du projet de communication et concertation sur la période 2018-2022**

DEPENSES	MONTANT (H.T.)	RESSOURCES	MONTANT	%
<b><u>Matériel</u></b>	<b>24 954</b>	<b>Etat</b>	<b>30 000</b>	60,00 %
Objets publicitaires en lien avec les projets de redynamisation du cœur de ville	6 361			
Affiches	5 031			
Flyers	2 340			
Toiles	590			
Roll up et banderoles	912			
Panneaux de chantiers	9 720			
<b><u>Prestations intellectuelles</u></b>	<b>12 750</b>	<b>Autofinancement</b>	<b>20 000</b>	40,00%
Animation de réunions de concertation	10 000			
Création visuelle	2 750			
<b><u>Autres</u></b>	<b>12 297</b>			
Développement numérique	10 000			
Frais de communication divers (affranchissement, déplacements, accrochages, etc .)	2 297			
<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 000</b>	

**Nous vous proposons :**

- De valider le plan prévisionnel de financement de concertation et de communication.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 11 décembre 2018**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**